



Fédération Française du Sport Adapté

# CHAMPIONNATS DE FRANCE

## PARA ESCALADE ADAPTEE



DU 20 AU 22 MARS 2026  
**AUXERRE**  
GYMNASE MESONES

Soutenu par



# Sommaire

Mots d'accueil

Bienvenue à Auxerre

Venir à Auxerre

Comité d'organisation local

Programme prévisionnel

Informations générales

Précisions techniques

Inscription – Formulaire en ligne

Fiche association

Demande(s) de dérogation

Fiche récapitulative



# AUXERRE

## Mot d'accueil

Nous sommes heureux d'accueillir de nouveau dix ans après le Championnat de France Para Escalade Adaptée sur notre territoire.

Il s'agit d'un évènement de taille pour les sportifs en situation de handicap mental, psychique et autiste pratiquant le para escalade adaptée, d'autant que depuis le début de mon mandat, j'attache, ainsi que la ville d'Auxerre une attention particulière à recevoir la FFSA à Auxerre. Nous vous souhaitons une belle compétition sur les terres auxerroises et nous nous retrouverons avec plaisir lors de la cérémonie d'ouverture pour vous encourager.



**Hicham EL MEDHI**  
Conseiller Municipal  
Adjoint aux Sports  
Ville d'Auxerre





## Mot d'accueil

**Le C.D.S.A.89 aime toujours autant accueillir les sportifs de la Fédération !**

Cette compétition revient pour une seconde fois dans l'Yonne pour le Championnat de France de para escalade adaptée qui se déroulera au mois de mars 2026 dans ce magnifique complexe Serge Mésonès.

L'équipe du Comité Départemental du Sport Adapté de l'Yonne s'allie avec la ville d'Auxerre pour le plus grand plaisir des grimpeurs et des grimpeuses de France.

Nous avons hâte de vous revoir à Auxerre !



**Xavier CHOIRAL**  
Président du COL  
Président du C.D.S.A.89

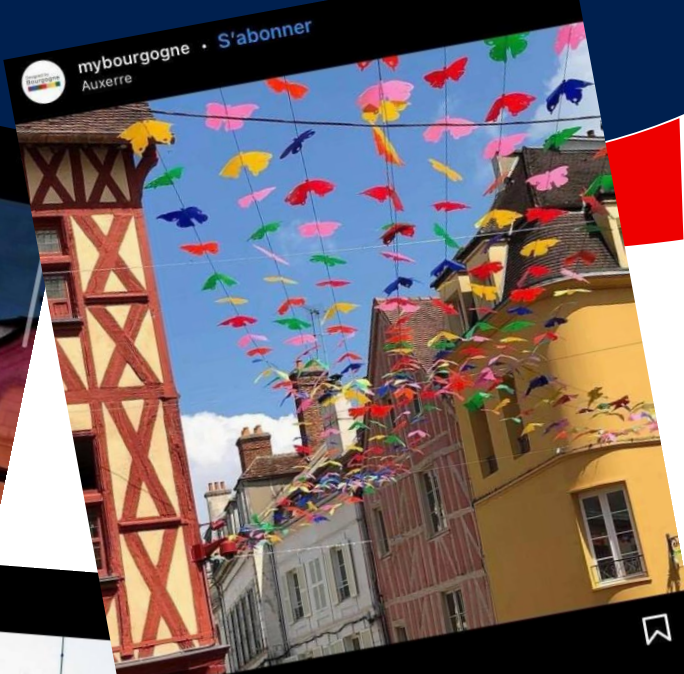




auxerroistourisme  
Quai De L'yonne

141 J'aime

auxerroistourisme Quand l'abbaye Saint-Germain reçoit le festival "En attendant Catalpa 2022" 🤩 Superbe photo d' @\_elisaz



mybourgogne · S'abonner  
Auxerre

1384 J'aime

mybourgogne Si vous avez besoin de mettre un peu de couleurs dans votre quotidien 🤩 @val\_rie\_nyouay vous emmène en balade ensoleillée à travers les rues d'Auxerre ! 🤩 Même les papillons s'y sont donné rendez-vous. 🤩

#mybourgogne #bourgogne #burgundy #jaimelafrance #igersbourgogne #igersfrance #instagood #explorefrance #jerédecouvrelafrance #frenchcountryside #yonnetourisme #auxerroistourisme #auxerre #architecture #patrimoine #butterfly #summer



Aimé par yonni.bktsht et 253 autres personnes

auxerroistourisme La semaine commence sous le soleil. Avez-vous profité de ce beau temps pour vous promener sur les quais tout comme @fabia1802 ? 🤩 🌊 🚤

#Auxerroistourisme



welovebourgogne · S'abonner  
Auxerre - Yonne (89) - Bourgogne

3088 J'aime

la\_gomme

hello.diit · S'abonner  
Auxerre



aja · Stade Auguste-Bonal

Aimé par christophecailliet et 985 autres personnes

aja 🏆 Une victoire renversante et haute en couleurs 🌈

#AJA #AJAuxerre #T #ligue2bkt #football #championship #vic #fcs #football #p #endofseason



welovebourgogne [#REPOSTOFTHE DAY]

552 J'aime

La place Saint-Nicolas et sa fontaine rayonnent grâce à la photo de @carlarglm 🤩 🌞 🏰

Nous souhaitons un bon week-end à tous les #igersbourgogne !



# Venir à Auxerre !



**Gymnase Serge Mésonès**  
Avenue de la Résistance  
89 000 AUXERRE

## En voiture

- A6 : Sortie N°20 - Auxerre sortie Sud

## En train/TGV

- Gare Auxerre Saint Gervais (proche du gymnase – 10 minutes à pieds)



# Comité d'organisation local

**Président du COL**

**Monsieur Xavier CHOIRAL**

*Président du C.D.S.A.89*

FONCTION	CONTACT
<b>Trésorier</b>	Catherine BONNIN
<b>Secrétaire général</b>	Anne-Sophie MADELENAT
<b>Commission Coordination / Logistique</b>	Axelle BONNIN
<b>Commission Sportive</b>	Axelle BONNIN
<b>Commission Médicale</b>	Xavier CHOIRAL
<b>Commission Restauration</b>	Jules COULON
<b>Commission Partenariats / Hébergement</b>	Xavier CHOIRAL
<b>Commission Communication</b>	Axelle BONNIN
<b>Commission Animation / Bénévolat</b>	Jules COULON
<b>Commission Développement Durable</b>	Mathis BEULET
<b>Cadre technique national para escalade adaptée</b>	Morgane CARDIN morgane.cardin@sportadapte.fr
<b>Référent championnat de la commission sportive nationale para escalade adaptée</b>	Rémi FOCCHANERE <a href="mailto:r.focchanere@gmail.com">r.focchanere@gmail.com</a> Yannick Escande <a href="mailto:y.escande65@gmail.com">y.escande65@gmail.com</a>



**COL France para escalade adaptée**

**C.D.S.A.89 – A. BONNIN**

8 avenue Joffre

89 000 AUXERRE

03 86 32 47 94 – [cdsa89@sportadapte.fr](mailto:cdsa89@sportadapte.fr)



# Programme prévisionnel

## Vendredi 20 mars 2026

10h00 - 13h00

Accueil des délégations  
*Gymnase Serge Mésonès*

**Pas de repas pris en charge pas l'organisation pour le temps du midi**

13h00 – 13h30

Réunion des entraîneurs  
*Gymnase Serge Mésonès (Mezzanine du hall d'entrée)*

13h30 – 14h00

Cérémonie d'ouverture  
*Gymnase Serge Mésonès*

14h00 – 18h00

Épreuves : qualifications  
*Gymnase Serge Mésonès*

19h30 – 20H30

Repas  
*Gymnase Serge Mésonès*

## Samedi 21 mars 2026

09h00 - 12h00

Épreuves : qualifications  
*Gymnase Serge Mésonès*

11h30 - 14h00

Repas  
*Gymnase Serge Mésonès*

14h00 - 18h00

Épreuves : demi-finales  
*Gymnase Serge Mésonès*

19h30

Repas de gala  
A définir

## Dimanche 22 mars 2026

09h00 - 11h30

Phases finales  
*Gymnase Serge Mésonès*

11h30 - 12h30

Remise des récompenses  
*Gymnase Serge Mésonès*

13h00

Fin du championnat

**En fonction du nombre d'inscrit(e)s, les qualifications se dérouleront en deux vagues. Les organisateurs vous transmettront la programmation des vagues en amont du championnat.**



# Informations générales



Retour des inscriptions au plus tard le **25 février 2026**.

## Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Le vendredi 20 mars 2026  
de 10h00 à 13h00  
Gymnase Serge Mésonès  
Avenue de la Résistance – 89 000 AUXERRE**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

**Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de para escalade adaptée en compétition.**

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

## Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Restauration	Date	Horaires	Lieu
Soir	<b>Vendredi 20 mars</b>	<b>De 19h30 à 20h30</b>	Gymnase Serge Mésonès Avenue de la Résistance – 89 000 AUXERRE
Midi	<b>Samedi 21 mars</b>	<b>De 11h30 à 14h00</b>	Gymnase Serge Mésonès Avenue de la Résistance – 89 000 AUXERRE
Soirée de gala	<b>Samedi 21 mars</b>	<b>De 19h30 jusqu'à 00h00</b> (arrivée max à 20h00)	Gymnase Serge Mésonès Avenue de la Résistance – 89 000 AUXERRE
Panier repas	<b>Dimanche 22 mars</b>	<b>A partir de 10h30</b>	Gymnase Serge Mésonès Avenue de la Résistance – 89 000 AUXERRE



## Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France para Escalade Adaptée.

## Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

## Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.



## Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para escalade adaptée FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para escalade adaptée

### Modalités d'inscription

**Depuis la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).**

Le championnat de France de para escalade adaptée relève du règlement para escalade adaptée FFSA. **Peuvent participer au championnat de France para escalade adaptée FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2025-2026 avec mention de la classe.**

**Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition.** Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

**Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur le formulaire d'inscription en ligne.**

**Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**  
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.  
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 16 du dossier).

Les référents championnat de France de la CSN para escalade adaptée FFSA en charge de la partie informatique - Rémi Focchanère et Yannick Escande / [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com) / [y.escande65@gmail.com](mailto:y.escande65@gmail.com) doivent recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 25 février 2026**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.



Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du formulaire d'inscription en ligne dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs a le devoir de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

## Inscription

**Evolution du système d'inscription. Merci de lire attentivement les informations ci-dessous avant de cliquer sur le lien d'inscription.**

### Notice d'inscription :

L'inscription à la compétition s'effectue en ligne via un google form, structuré en 4 parties :

- **Information association** (Nom association, numéro affiliation, région, information responsable du groupe présent lors de la compétition (prénom, nom, numéro de licence, téléphone, mail)
- **Information sportif(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, date de naissance, sexe, classe catégorie, épreuve, date et lieu de qualification, choix de la formule de restauration)
- **Information accompagnateur(s)** (Prénom, nom, numéro de licence, fonction, choix de la formule de restauration)
- **Tarif**

Si vous inscrivez plus de 10 sportifs, vous devrez remplir le formulaire une seconde fois.

Après avoir validé le questionnaire, vous recevrez une confirmation automatique par mail.

**Toute inscription sera définitive seulement après réception du paiement par l'organisateur (information-moyen de paiement sur la fiche association).**

Le google form sera clôturé le **25 février 2026**

Si votre qualification se déroule après la date de clôture, il faudra réaliser l'inscription et indiquer la date et le lieu de qualification pour chaque sportif. Une vérification sera ensuite réalisée par l'organisateur les jours qui suivent la date de qualification.

Une aide Excel est également disponible dans le formulaire afin de vous aider à calculer le montant total de l'inscription. Vous pouvez :

- Télécharger le fichier et le compléter
- Remplir directement (**Attention** : merci de supprimer vos données après utilisation afin de laisser l'espace disponible pour une autre association).

**Lien du Google Form :** <https://forms.gle/9qxbPL97HQXanDp29>

Pour toute question ou en cas de problèmes, vous pouvez nous contacter sur l'adresse mail suivante : [cdsa89@sportadapte.fr](mailto:cdsa89@sportadapte.fr)

## Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **25 février 2026** sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.



## Réunion technique

Une réunion d'information animée par **Commission Sportive Nationale Para Escalade Adaptée** est programmée le :

**Vendredi 20 mars 2026 à 13h00**  
**Gymnase Serge Mésonès**  
**Avenue de la Résistance – 89000 AUXERRE**

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com) / [y.escande65@gmail.com](mailto:y.escande65@gmail.com).

## Échauffement et compétition

Le mur d'escalade sera accessible le vendredi 20 mars 2026 de 10h00 à 12h00 sans assureur.

Mais également le samedi 21 mars et le dimanche 22 mars 2026, une heure avant la compétition donc 8h00 à 9h00.

## Équipements sportifs

Il convient de prévoir pour chaque sportif une tenue adaptée et réglementaire à la pratique compétitive para escalade adaptée soit :

- Son propre baudrier
- Ses propres chaussons
- Son dossard

## Catégories d'âge

Catégories	U16	U18	U21	Adultes	Vétérans
2025- 2026	2010-2011	2008-2009	2005 à 2007	1987 à 2004	1986 et avant

Un sur-classement est possible dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure, sur présentation d'un certificat médical délivré par un médecin, dont les U14.

Un double sur-classement peut être demandé pour un projet sportif justifié, sur présentation d'un certificat médical délivré par un médecin du sport, dont un sportif U12.

Les catégories d'âge sont définies par les règlements généraux de la FFSA et présentées dans l'article 1. En Para Escalade Adaptée, le Championnat de France ne pourra concerner que les catégories suivantes : Moins de 16 ans, Moins de 18 ans, Adultes, Vétérans (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits et de l'ouverture de cette catégorie par la CSNME)

Lors d'un championnat de France de Para escalade Adaptée, la CSNME se réserve le droit de procéder à des regroupements de catégories au regard de la liste des inscrits dans les conditions précisées par les règlements généraux (cf. article 1-C).



## Nouvelle Classification DE :

Pour permettre une confrontation plus équitable entre les sportifs avec ou sans déficience intellectuelle, la classe DE sera prise en compte à partir du 15 septembre 2025.

Rappel des définitions des 4 classes :

AB	BC
<p>Le sportif de la classe AB a 3 à 4 domaines de compétences largement déficitaires. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, ancré dans le concret et le visible, est à minima capable de faire des choix simples, se situer dans un espace connu, d'être dans un groupe sans forcément y interagir, d'utiliser des outils simples.</p> <p><i>Si non, alors la question de l'intérêt de la compétition pour ces sportifs se pose : pratique de loisir, activités motrices... ?</i></p>	<p>Le sportif de la classe a 2 à 3 domaines de compétence impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif, sait situer son corps dans un espace connu, ancré dans le réel, est capable à minima de s'orienter, d'interagir dans des relations privilégiées, d'élaborer des stratégies simples d'action</p>
CD	DE
<p>Le sportif de la classe CD a au moins 2 domaines de compétence faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable à minima de comprendre, de sélectionner et d'utiliser des informations pertinentes, de tenir un rôle dans un groupe. Il peut également d'élaborer des stratégies d'action de complexité moyenne.</p>	<p>Le sportif de la classe DE a au moins 2 domaines de compétences faiblement impactés. Au regard des items des différents domaines et du questionnaire complémentaire, nous pouvons donc faire l'hypothèse que ce sportif est capable de répondre aux attendus de la classe CD. Il peut, en plus, élaborer des stratégies complexes et faire preuve d'abstraction, de capacité de résolution de problème. Il est en capacité de création et d'innovation.</p>



## FICHE INFORMATIVE ASSOCIATION

Cette fiche informative n'est pas à remplir, toutes les inscriptions ont lieu via le formulaire en ligne : <https://forms.gle/9qxbPL97HQXanDp29>  
Retrouver ci-dessous les informations bancaires.

PRESTATION	PRIX/PERS.
<b>Formule 1 -- Sportif</b> Inscription au championnat (obligatoire)	<b>45€</b>
<b>Formule 2 -- Encadrant</b> Inscription au championnat (obligatoire)	<b>25€</b>
<b>Repas du Vendredi 20 mars soir au dimanche 22 mars midi (facultatif / hors frais d'inscription obligatoire)</b>	<b>60 €</b>
<b>Uniquement repas de gala du samedi 21 mars soir (facultatif / hors frais d'inscription obligatoire)</b>	<b>20 €</b>

Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Par virement bancaire ou chèque bancaire ou postal à l'ordre du CDSA89 – COL France para Escalade adapté



### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Titulaire  
COMITE DEPARTEMENTAL SPORT ADAPTE 8  
10 AV DU 4E RGT D INFANTRIE  
89000 AUXERRE

Domiciliation  
SG AUXERRE ENTREPRISES (02311)  
PLACE DES CORDELIERS  
89000 AUXERRE

#### Référence bancaire

Code banque	Code guichet	N° compte	Clé RIB
30003	02311	00050022392	79

IBAN : FR76 3000 3023 1100 0500 2239 279  
BIC-ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP



# Demande de dérogation individuelle

**Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à [r.focchanere@gmail.com](mailto:r.focchanere@gmail.com) et [y.escande65@gmail.com](mailto:y.escande65@gmail.com).**

Je soussigné(e) M./M<sup>me</sup> ..... **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./M<sup>me</sup> ..... participe au championnat de France para escalade adaptée pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif .....

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

**Nom, qualité et coordonnées du certificateur :**

### Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires

### Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

### Commentaires



## Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du formulaire d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.

Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

**Axelle BONNIN – COL France para escalade adaptée**  
8 avenue Joffre – 89 000 AUXERRE  
03 86 32 47 94 – cdsa89@sportadapte.fr

### **Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :**

Cochez les cases pour ne rien oublier !

#### **Pour le 25 février 2026**

- Remplir le google Form d'inscription : <https://forms.gle/9qxbPL97HQXanDp29>
- La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque ou virement)

#### **À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :**

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- Ordonnance pour les traitements en cours**

#### **Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.**

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.**





## Partenaires institutionnels

Soutenu par



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE  
*Égalité  
Républicaine  
Démocratie*



## Partenaire principal FFSA



## Partenaires locaux

